



Prix Sanofi de la recherche en santé, en Algérie

Pour **promouvoir et récompenser** les travaux de recherche dans le domaine de la santé publique, le groupe Sanofi institué en collaboration avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique **prix national annuel de 2000.000 DA**, destiné à encourager les jeunes chercheurs dans les disciplines biologiques en relation avec l'homme, ou en recherche clinique afin d'accélérer le transfert de connaissances vers des **applications diagnostiques et thérapeutiques** pour soigner les patients. Le prix sera remis au cours d'une cérémonie organisée en effet dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par le jury.



APPEL À CANDIDATURES 2015
PRIX SANOFI DE LA RECHERCHE EN SANTÉ, EN ALGERIE

DOSSIER EN LIGNE

► S'inscrire maintenant

(Lire le manuel d'aide)

Conditions de participation

Pour concourir les candidats doivent présenter un travail novateur portant sur une recherche effectuée durant les dernières années et démontrer comment par leurs savoirs, leurs contributions et actions concrètes, ils participent au développement de la science et à l'amélioration de la santé des citoyens.

Critères de recevabilité du dossier:



Avoir moins de 45 ans à la date des résultats (novembre 2015)

Etre titulaire d'un diplôme de médecine, pharmacie ou biologie

Avoir présenté un travail novateur sur une recherche effectuée durant les trois dernières années

Avoir effectué un travail scientifique publié et référencé dans Web Science, SCOPUS

Pièces devant accompagner le dossier (à uploader)

- Un court CV sur une page :
- Une copie du dernier diplôme (médecine, pharmacie, biologie). Pour les biologistes disposer au moins magister.
- La grille d'auto-évaluation avec justification des travaux scientifiques (mettre les liens pour les publications disponibles en ligne) et télécharger les documents additionnels que vous jugez pertinents pour votre candidature.

A propos des candidatures:

Faire acte de candidature implique d'accepter pleinement la décision du jury quelle qu'elle soit. Chaque dossier étudié par les membres du jury, avec appel à des experts, le cas échéant. Le prix sera décerné, à la suite d'un vote préalable d'une discussion, à la majorité des voix. Le président du jury en cas de ballottage, bénéficiera d'une double voix.

Le prix pourra éventuellement être partagé ou ne pas être décerné si la qualité des travaux reçus apparaît insuffisante

Le Jury :

Il est composé de treize membres, renforcé par des experts selon les thèmes soumis. Le jury, présidé par une personne de notoriété désignée à chaque session est chargé des tâches suivantes:

- Etude et appréciation des travaux soumis,
- du choix du lauréat.

Pondération et évaluation du dossier :

Ne seront étudiés que les dossiers complets et satisfaisant aux conditions de recevabilités. A titre d'information:

- Travaux académiques et publications scientifiques (cette section représente 70% du score total)
- Diplôme et expérience professionnelle (notée sur 20% du score total)
- Impact des résultats de la recherche dans le domaine de la santé (cette section représente 10% du score total)

Date limite d'enregistrement des dossiers de candidatures en ligne: le 30 Septembre 2015

Important: L'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé, en charge de la gestion et du suivi du Prix de la Recherche en Santé, en Algérie, se réserve le droit de solliciter les candidats pour des compléments d'information et la transmission de pièces justificatives au format papier.

LA DIRECTION GENERALE ATRSS

Cité du Chercheur (Ex : IAP) Route de l'aéroport Ahmed Benbella, Es-Sénia, Oran, Algérie.

BP 1801/08 –31000 Oran El M'Naouar

Tel: 213 041-51-92-02 Fax : 213 041-51-92-00

E-mail : info@atrss.dz

Attribution du PRIX SANOFI 2014



Le Prix Sanofi Algérie 2014 de Recherche en santé a été attribué à Mme Amel MEDJOUB, Docteur en Physiologie Biochimie de la Nutrition, à l'Hôtel MERCURE, le jeudi, 05 février 2015 lors d'une cérémonie destinée à cette lauréate, maître assistante à l'Université Abou-Bekr Belkaïd, de Tlemcen, a été récompensée, pour son travail l'évaluation des effets des pesticides sur la prolifération lymphocytaire et le stress oxydatif in-vitro. La réception administrative des dossiers de candidature a été effectuée par l'ATRSS qui a confié au jury plus de vingt dossiers études au mois d'octobre 2014. C'est lors de la seconde réunion organisée par ce même jury soutenu par un comité d'experts, que la lauréate a été retenue.



Cérémonie de remise du prix, Hôtel Mercure, le 5 février 2015